

Colloque

« Répit et médiation : à l'aide des aidants »

Institut de Gérontologie Sociale

Jeudi 22 octobre 2026

Entrée gratuite sur inscription obligatoire auprès de l'Institut de Gérontologie Sociale

Renseignements et Inscriptions :

Institut de Gérontologie Sociale – 148 rue Paradis

B.P.50002 – 13251 Marseille Cedex 20 – France

Tel. (00 33) 4 91 37 03 79

E-mail : igs-marseille@wanadoo.fr ou institut.gerontologie.sociale@gmail.com

Information également sur site : <http://www.igsmarseille.fr>

Lieu: Maison à vivre

(EHPAD) Les jardins d'Haïti , 65 avenue d'Haïti , 13012 Marseille

Etablissement familial associatif



OCURP

Engagés pour l'autonomie !

synerpa
Résidences
seniors



Programme

9h00 : Accueil-café. Offert par la Maison à vivre

9h/9h15 : Introduction au colloque - Pr Philippe PITAUD, Président de l'Institut de Gérontologie Sociale, Professeur honoraire Aix-Marseille Université, Département des neurosciences.

9h15/9h50 : Allocutions d'accueil :

Laurent Boucraut, Directeur de la Maison à vivre.

Jean-Christophe AMARANTINIS, Président National du SYNERPA, Président de JCM Santé, Marseille.

Jean-Marc Perrin, Conseiller départemental, CD13.

Bertrand NTEZIRYAYO, Directeur du développement et enjeux sociaux, OCIRP « A propos des missions de l'OCIRP ».

9h50/10h00 : Introduction à la journée, Eric SANCHEZ, Président d'Allo Alzheimer. Présidence et animation du colloque.

10h/10h45 : Philippe Duval et Nicolas Rocca, « Médiation ou remédiation : le répit au secours de la résilience. » respectivement, Gestionnaire d'un centre de répit dans le Var et Directeur du Ceas, Toulon.

Conférence 30 minutes, Questions/réponses 15 minutes.

10h45/11h00 : Pause-café. Offert par la Maison à vivre

11h/11h45 : Roch Vallès, « Du conflit à l'accord : le pouvoir de la médiation », formateur et médiateur chez groupe Clariane

Conférence 30 minutes, Questions/réponses 15 minutes.

11h45/12h30 : Dr Gérard Ribes, « Vers un soin de répit », Psychiatre, Président l'association France répit. Conférence 30 minutes, Questions/réponses 15 minutes.

12h30/14h00 : Pause déjeuner ; repas libre non assuré par l'organisation du colloque. Possibilité de restauration rapide payante sur place.

14h00/14h45 : Anaëlle Cappellari, Maître de conférence Aix-Marseille Université (Centre de Droit social, UR 901), "Répit et règlement des différends : le droit préserve-t-il suffisamment les aidants ?". Conférence 30 minutes, Questions/réponses 15 minutes.

14h45/15h30 : Pr Philippe PITAUD, « Limites et rupture du don de soi pour autrui », Président de l'Institut de Gérontologie Sociale, Professeur honoraire Aix Marseille Université, Département des neurosciences, Marseille. Conférence 30 minutes, Questions/réponses 15 minutes.

15h30/16h et plus : Table ronde avec les intervenants sur le thème de la journée ; participation de la salle.

16h30 et plus : Clôture du colloque par le Pr. Philippe PITAUD